

que l'industrie appartient à plus de 90 p. 100 à des sociétés étrangères!

Si nous avons présenté ce bill au Parlement ce n'est pas seulement pour augmenter les réserves certaines d'hydrocarbures et créer plus d'activité dans le secteur de l'énergie, mais pour que cela soit fait par des Canadiens. Les nombreuses séances du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics me rappellent le vieux dicton: «La patience est une vertu». C'est presque une nécessité dans ces cas pour garder son équilibre mental. A ce sujet, j'aimerais féliciter le ministre d'avoir répondu patiemment aux centaines de questions qui ont été posées au cours de l'étude en comité, dont beaucoup ont été reprises une demi-douzaine de fois.

M. Andre: Il n'y a pas répondu, il les a éludées.

M. Foster: Le fait qu'il ait si bien répondu à ces questions et s'occupe si bien de ce portefeuille est pour lui un signe de distinction personnelle ainsi qu'un grand avantage pour notre pays. Les députés de l'opposition officielle ont dit que le gouvernement n'a fait preuve d'aucune souplesse au sujet de ce bill. En consultant les comptes rendus des débats du comité, cependant, on constate que bien des amendements ont été proposés; certains des nôtres ont été par la suite retirés, et certains des leurs ont été acceptés. Je crois que cela témoigne d'un esprit de bonne entente parlementaire, tout en reconnaissant que, bien que les amendements ne changent pas la portée générale du bill, ils définissent davantage les pouvoirs de la société, ce qui est, bien sûr, ce que nous voulons faire.

Il est agréable de constater que nos principaux joueurs sont presque tous là cet après-midi, surtout le député de Calgary-Centre (M. Andre) et le député de Don Valley (M. Gillies). Toutefois, je ne vois pas le député de York-Simcoe (M. Stevens).

M. Paproski: Il est derrière les rideaux.

M. Foster: Comme le chef de l'opposition officielle a démissionné, il a peut-être lancé sa campagne!

On voit tout de suite, monsieur l'Orateur, que le Nouveau parti démocratique a reconnu le leadership du premier ministre (M. Trudeau) et du parti libéral quand ce dernier a parlé d'établir une société nationale du pétrole le 6 décembre 1973. Ils ont appuyé le bill en deuxième lecture et en comité. Les conservateurs semblent s'y opposer et c'est ce que nous verrons ce soir au moment du vote. Il n'y a pas encore eu de vote inscrit sauf sur deux ou trois amendements à l'étape du rapport, mais les conservateurs semblent s'y être opposés même s'il est devant la Chambre depuis longtemps. Il était déjà soumis au peuple canadien lors des élections générales du 8 juillet l'année dernière et il me semble que la population a signifié bien clairement son approbation.

Il est parfois difficile d'être vraiment sûr de la position des conservateurs au sujet du bill. Le groupe qui a participé au comité semblait être constitué de fortes têtes de l'Ouest et de l'Est comme le député de York-Simcoe. Le député de Don Valley semblait l'un des plus modérés parmi les gens de l'Est et semblait même parfois embarrassé par la durée de l'obstruction systématique. S'il y a une certaine mésentente au sein de ce parti, ce sera certainement bien plus grave au cours des prochains mois lors de la campagne à la direction du parti.

La loyale opposition de Sa Majesté semble manifester une certaine schizophrénie à l'égard du bill. Elle semble être d'accord pour que le gouvernement fédéral investisse

Péto-Canada

dans Syncrude et dans la prospection de la Panarctic. Lors des audiences, elle a appuyé le budget total de quelque 300 millions de dollars que le gouvernement fédéral doit investir dans la Syncrude, mais, elle s'est pourtant opposée à ce qu'on établisse une société de la Couronne comme Pétro-Canada pour administrer ces immobilisations.

Lors des audiences du comité, elle avait l'air de dire: «Si vous devez investir dans la prospection et l'exploitation du pétrole et du gaz, faites-le sous forme directe». Cela se ferait naturellement sous la direction et le contrôle du ministère pertinent et de son titulaire. Toutefois, dès qu'il a été question du bill sur Pétro-Canada, elle a refusé d'accorder la moindre responsabilité au gouvernement. Elle voulait mettre Pétro-Canada hors de portée du gouvernement et lui enlever tout contrôle sur cette société. Il y avait donc apparemment une contradiction fondamentale entre les deux points de vue sur la façon dont le gouvernement devrait procéder à ces investissements. L'opposition ne voulait manifestement pas voir une société de la Couronne procéder au genre d'investissement que nous avons réalisé avec Syncrude et Panarctic en disposant des services administratifs, techniques et de gestion dont elle sera dotée. Il faut choisir, monsieur l'Orateur. Ou bien nous constituons une société de la Couronne avec ce genre de pouvoir, ou bien nous en revenons à l'investissement direct. L'opposition semble avoir une attitude de schizophrène sur la question.

Le bill prévoit non seulement la prospection et la mise en valeur des hydrocarbures, mais leur raffinage et leur distribution. Le ministre a bel et bien précisé que la mise en place d'un réseau de stations d'essence de Pétro-Canada dans tout le pays ne constitue pas une priorité pour le gouvernement, que ce n'est pas son objectif. Par contre, l'exploitation et la prospection de nouvelles réserves de gaz et de pétrole sont extrêmement importantes. L'opposition a passé beaucoup de temps au comité à essayer de retirer du bill le pouvoir de raffiner et de distribuer les produits pétroliers, pouvoir dont la société risque d'avoir besoin à l'avenir. Nous ne voudrions manifestement pas ôter ces pouvoirs à une société nationale des pétroles ou même les restreindre.

Si l'on se penche sur les sociétés pétrolières des provinces, et en particulier des provinces sous administrations conservatrices, l'Ontario et l'Alberta, on constate avec intérêt qu'elles y ont le pouvoir de distribuer et de raffiner des produits pétroliers. Il est aussi intéressant de constater le genre de société nationale des pétroles que l'opposition officielle voudrait réellement voir instaurer, sachant qu'elle exige que les pouvoirs de cette société soient de loin inférieurs à ceux des sociétés de la Couronne provinciales qui exploiteraient de l'énergie.

● (1550)

Il me semble que les députés de l'opposition officielle se croient les représentants des gouvernements provinciaux conservateurs, qu'ils veulent maintenir au pouvoir. Ou peut-être sont-ils résignés à être toujours dans l'opposition. Je ne connais pas le fond de leur pensée. Pourquoi limiter les pouvoirs actuels de la société, alors que ce sera peut-être nécessaire à l'avenir. Si nous limitons les pouvoirs de la société, je ne suis pas du tout certain qu'elle pourra jouer le rôle qu'on attend d'elle.